

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2008

OBJET
<i>de la Délibération</i>

AVENANT AU MARCHE DE FOURNITURES ALIMENTAIRES ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA FABRICATION DE REPAS POUR LA VILLE ET CCAS

Date de convocation du Conseil Municipal

18 septembre 2008

Date d'affichage : 18 septembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. LE DORZE
M. LE BARON à M. MARCHAND
M. DERRIEN à M. MOUHAOU
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

AVENANT AU MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA FABRICATION DE REPAS POUR LA VILLE ET CCAS

Rapport de Nelly BURLLOT

Un marché de fournitures alimentaires et assistance technique pour la fabrication de repas pour la Ville et le CCAS de Pontivy a été signé le 13 novembre 2002 avec la S.A Bontemps Breiz Restauration pour une durée de trois ans renouvelable une fois, avec effet au 1^{er} janvier 2003. Le contrat arrive donc à expiration au 31 décembre 2008.

Les différents éléments à prendre en compte pour le renouvellement du marché ont été examinés en commission « restauration municipale » le 24 juin 2008.

Il s'est avéré nécessaire :

-de procéder à une étude approfondie du dossier pour répondre au plus près aux besoins actuels des usagers et à leurs spécificités, à la diversité des publics concernés (EHPAD, écoles, centre de loisirs, portage à domicile, restaurant du personnel)

-de lancer une consultation pour confier à un bureau d'études spécialisées le suivi juridique et technique du marché, l'accompagnement sur site et l'analyse des offres des entreprises de restauration

-de contacter des collectivités et partenaires institutionnels pour mesurer diverses options favorisant les objectifs fixés en faveur du développement durable et plus généralement de la qualité et du bon équilibre des repas

Compte tenu de ce qui précède, la commission de restauration municipale réunie le 4 septembre 2008 a souhaité se donner un temps de travail supplémentaire pour permettre à ce dossier d'aboutir dans les meilleures conditions et dans le respect des engagements qui sont les siens.

Pour ce faire, il doit être procédé à la passation d'un avenant avec l'entreprise attributaire du marché pour prolonger celui jusqu'au 02/07/09, date de fin de l'année scolaire.

La commission « restauration municipale » et la commission d'appel d'offres du 15/09/08 ont émis un avis favorable à ce projet d'avenant.

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir avec la S.A Bontemps Breiz Restauration
- D'autoriser le Maire à le signer

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 27 VOIX « POUR » et 6 « ABSTENTIONS » de Mme LE STRAT, M. DERRIEN, Mme ROUILLARD, M. PERESSE, Mme GUEGUAN, M. MOUHAOU
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 25 septembre 2008
LE MAIRE**

Jean-Pierre LE ROCH